

Proposition CGEM à l'UNFCCC

Renforcement du rôle du secteur privé dans les négociations Climat

La CGEM est le représentant officiel du secteur privé reconnu par les pouvoirs publics au Maroc. Les membres de la CGEM ont participé aux différentes COP depuis 1995 à des titres divers. La CGEM est membre observateur à l'UNFCCC (catégorie BINGO) depuis 2016 et a participé à ce titre à la COP22.

Une implication plus forte et organisée du secteur privé aux négociations Climat, même à titre d'observateur, s'impose dans le contexte actuel des négociations. L'association du secteur privé pour arriver à la mise en œuvre de l'Accord de Paris est une URGENCE comme cela a été montré lors des COP21 et COP22.

Pour réussir ce défi, et en tant qu'observateur représentant le secteur privé (Business), il nous semble important de veiller à concrétiser les 4 suggestions suivantes :

- 1- Soutenir la mise en place de groupes de négociateurs au sein du secteur privé et appuyer le renforcement de leurs capacités en la matière (Ceci pour les pays en développement ou cette démarche est rare).
- 2- Créer un cadre structurel de synergies et d'échanges entre les négociateurs du gouvernement et ces groupes de négociateurs du secteur privé et les membres observateurs du secteur privé. Cela engagerait le secteur privé en amont et non après comme cela, se produit actuellement.
- 3- Soutenir les patronats (Business Associations) dans la mise en place des stratégies et actions concrètes pour l'accompagnement du secteur privé dans la mise en œuvre de l'accord de Paris, à l'instar de l'Initiative Entreprises Climat Maroc initié par la CGEM (www.cmpp.co.ma) dans l'optique de sensibiliser, former et accompagner les entreprises marocaines, en particulier les PME/PMI, sur les risques et opportunités que représente le changement climatique pour leur développement.
- 4- Appuyer les membres observateurs du secteur privé dans la mise en place et/ou le renforcement des groupements de patronats (Climate Business associations network) mis en place, notamment lors de la COP22 (à l'instar du Marrakech Business Action for Climate (MBA4Climate)), pour en faire un cadre d'échanges, de partage et d'accompagnement mutuels autour des points clefs des négociations entre représentants du secteur privé.

MBA4climate a été créé le 16 novembre 2016 à Marrakech, suite à la tenue du High Level Business Summit on Climate Change. (présentation ci-jointe). Ce réseau regroupe les

patronat signataires de la déclaration de Marrakech ... (déclaration et liste patronats ci-joints).



الإتحاد العام لمقاولات المغرب
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⵓⵔⵉⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ
Confédération Générale des Entreprises du Maroc

**CGEM, UNE ORGANISATION
ENGAGÉE POUR LE CLIMAT**



DÉCLARATION DE MARRAKECH



PRÉAMBULE

Le secteur privé renforce l'intégration des considérations climatiques dans la planification des entreprises et leurs activités, conformément aux termes de l'Accord de Paris.

Le secteur privé est déterminé à :

- **Anticiper** les effets et les conséquences du changement climatique sur la structure et le fonctionnement des entreprises et fournir des solutions.
- Identifier les différentes **opportunités** d'affaires liées à l'émergence de nouveaux marchés verts

Le secteur privé s'engage à anticiper et à s'adapter aux risques et aux effets du changement climatique et à collaborer dans ce sens avec les gouvernements et les autres partenaires. Cet engagement ne doit en aucun cas présenter une barrière commerciale pour l'ensemble des pays.



ENTRÉE EN VIGUEUR DE L'ACCORD DE PARIS ET COP22

Le secteur privé se réjouit de l'adoption de l'Accord de Paris lors de la COP21 et de son entrée en vigueur rapide la veille de la COP22. Cela donne plus de visibilité aux divers acteurs du secteur. L'intégration des considérations climatiques dans ses modèles de développement reste conditionnée par une mise en œuvre réelle et concrète de l'Accord de Paris.

Les efforts, les objectifs et les engagements communs du secteur privé en matière de lutte contre le changement climatique peuvent être soutenus par les résultats attendus suivants :

- Une amélioration de l'engagement des entreprises et des gouvernements pour renforcer l'Accord de Paris ;
- Un engagement à aider les pays à mettre en œuvre leurs CDN et à les améliorer ;
- Une amélioration des ambitions par des initiatives et politiques complémentaires ;
- Des politiques climatiques fortes pour faire face à la vulnérabilité et aux besoins d'adaptation ;
- De financements et investissements climatiques additifs publics et privés ;
- Une coopération dynamique en technologies climatiques Nord/Sud et Sud/Sud ;
- Un renforcement des capacités nationales en matière de changement climatique ;
- Une approche transparente pour respecter les engagements des Parties.



AMÉLIORER L'ENGAGEMENT DES ENTREPRISES ET DES GOUVERNEMENTS POUR RENFORCER L'ACCORD DE PARIS

- Avec l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris, les entreprises encouragent les gouvernements à adopter les actions prioritaires nécessaires à la mise en œuvre de cet Accord et à intégrer les entreprises et déployer les ressources nécessaires dans ce sens.
- Cela se ferait, en particulier, à travers la création de cadres de consultation avec les entreprises, encourageant ainsi un échange d'informations permettant ainsi de soutenir le processus de mise en œuvre de l'Accord.
- Le secteur privé est prêt à assumer ses responsabilités avec d'autres acteurs économiques mondiaux pour réussir la mise en œuvre de l'Accord de Paris à travers l'innovation et l'investissement dans ce domaine.



POUR UN ENGAGEMENT À SOUTENIR LES PAYS DANS LA CONCRÉTISATION DE LEURS CONTRIBUTIONS DÉTERMINÉES AU NIVEAU NATIONAL (CDNS)

- Les entreprises sont disposées à assister les gouvernements dans la mise en œuvre de leurs Contributions Déterminées au niveau National (CDN) prévues dans l'Accord de Paris.
- Elles souhaitent, toutefois, être associées, de manière effective, dans la conception puis la mise en œuvre des projets d'atténuation et d'adaptation contenus dans ces CDNs. Une forte synergie entre secteurs public et privé est indispensable pour mobiliser les financements nécessaires à la concrétisation de ces projets. Elle permettrait aussi aux entreprises d'être à jour des politiques publiques en matière de changement climatique.
- Cela requiert un processus de consultation et d'échange d'informations entre le gouvernement et le secteur privé afin de promouvoir une optique gagnant-gagnant qui permettra aux entreprises de soutenir efficacement l'initiative climatique publique. Une consultation devrait être lancée par le secteur public aux niveaux national et international tout au long du cycle d'examen et de mise à jour des CDNs.



AMÉLIORER LES AMBITIONS VISÉES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE L'ACCORD DE PARIS AVEC DES POLITIQUES ET ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

- Le secteur privé constate, à la lumière des évaluations des CDN initiales présentées avant la COP21, que la somme des engagements contenus dans celles-ci, n'est qu'un premier pas pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Aussi, il est important que les gouvernements, les entreprises et tous les acteurs de la société augmentent leurs efforts dans les années à venir, avec notamment une convergence dans les ambitions des grandes économies.
- En complément à ces CDN, de nouvelles innovations s'imposent en termes de politiques territoriales et sectorielles. Le secteur privé est prêt à participer à ces actions complémentaires, notamment par le biais de partenariats public-privé (PPP).



DES POLITIQUES CLIMATIQUES FORTES POUR FAIRE FACE À LA VULNÉRABILITÉ ET AUX BESOINS D'ADAPTATION

- Le secteur privé souhaiterait voir, lors de la mise en œuvre de l'Accord de Paris, plus d'importance accordée à **l'adaptation**, en particulier dans des régions très **vulnérables** comme l'Afrique, l'Asie et les régions insulaires.
- Si les impacts des mesures d'atténuation sont facilement quantifiables, les approches d'évaluation des coûts et bénéfices de l'adaptation peuvent représenter un défi plus important. Bien que des opportunités existent en vue d'améliorer la résilience avec des bénéfices immédiats, dans d'autres cas, les bénéfices ne seront perçus qu'à plus long-terme. Au vu des limites technologiques et financières desdites régions, il importe d'y soutenir la mise en œuvre de politiques climatiques anticipatives et adaptatives dans les plus brefs délais.
- Le secteur privé, déjà engagé dans le développement de solutions durables (industrie, transport, bâtiment, énergie) est prêt à se mobiliser encore plus pour les domaines peu accompagnés aussi bien dans l'atténuation comme l'efficacité énergétique, que dans l'adaptation comme l'eau et la sécurité alimentaire. Le secteur privé soutient, à ce titre, différentes initiatives proposées dans ces secteurs.



POUR DES INVESTISSEMENTS ET FINANCEMENTS CLIMATIQUES PUBLICS ET PRIVÉS DIVERS

Le secteur privé est conscient du coût important qu'implique la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Il recommande un recours à différentes formes de financement direct ou au marché :

- Des mécanismes de mobilisation de fonds publics ainsi que des mécanismes de financements privés doivent être mis en place ;
- Le maintien d'un climat favorable à l'investissement vert est également essentiel pour encourager les technologies vertes et durables, particulièrement dans les pays en développement. La gestion du risque lié à ce type d'investissement est une priorité et doit mobiliser le secteur privé comme public. Les politiques publiques devraient, à terme, chercher à supprimer progressivement les subventions pour toutes les formes d'énergie.
- L'utilisation d'approches de marché représente un élément important pour mobiliser des investissements et financements des secteurs public et privé.



POUR UNE COOPÉRATION ET UNE DIFFUSION DES TECHNOLOGIES CLIMAT NORD-SUD ET SUD-SUD

- La mise en place de mécanismes de coopération permettant la diffusion de technologies vertes et durables dans les pays développés et les pays en développement est primordiale.
- Il est tout aussi important de promouvoir un échange Sud-Sud de ces technologies dans une optique de partage de savoir-faire et de bonnes pratiques.
- Le secteur privé souhaite que l'on mette en œuvre des initiatives et des approches novatrices dans ce sens afin de faciliter l'accès des entreprises à ces nouveaux marchés et de promouvoir des solutions durables.



POUR UN RENFORCEMENT DES CAPACITÉS NATIONALES EN MATIÈRE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Dans les pays en développement, la lutte contre le changement climatique passera nécessairement par un **renforcement des capacités** locales, tant publiques que privées, dans ce domaine. Ce renforcement doit concerner toutes les entreprises afin qu'elles assurent leur rôle de **catalyseur**.
- Cela implique un triple travail de **sensibilisation, d'information et de formation** afin que toutes les entreprises soient au même niveau. Le secteur privé est prêt à **assurer cette mission fondamentale de renforcement des capacités**, directement ou dans le cadre d'un Partenariat Public Privé.



POUR UNE APPROCHE TRANSPARENTE DANS LA TENUE DES ENGAGEMENTS

- Un cadre effectif de notification pour évaluer **la transparence des actions** sera essentiel pour renforcer la confiance entre toutes les Parties. Il permettra d'accéder aux informations de base lors de la mise à jour et du renouvellement des CDNs et veillera à ce que les pays progressent dans la réalisation de leurs engagements.
- Un suivi efficace et précis de la finance climat est également un défi majeur pour l'Accord de Paris. Le secteur privé soutient l'élaboration de règles comptables que les Parties suivront afin de mieux suivre la finance climat publique et d'accroître la transparence.
- La crédibilité et la prévisibilité seront essentielles pour le succès à long terme de l'Accord et sont des considérations vitales pour la planification et les investissements du secteur privé.
- Le secteur privé soutient et donne la priorité à l'élaboration de règles communes de l'Accord de Paris pour **Mesurer, Notifier et Vérifier (MNV)** les mesures prises pour atteindre les engagements déclarés.



Union pour la Méditerranée
Union for the Mediterranean
الإتحاد من أجل المتوسط



THE CANADIAN
CHAMBER
OF COMMERCE
LA CHAMBRE
DE COMMERCE
DU CANADA



Keidanren
Policy & Action



GROUPEMENT
DES ENTREPRISES
DE MADAGASCAR



UNITED STATES COUNCIL FOR
INTERNATIONAL BUSINESS



CIP
CONFEDERAÇÃO EMPRESARIAL
DE PORTUGAL





HIGH LEVEL BUSINESS SUMMIT ON CLIMATE CHANGE

La 1^{ère} édition du High Level Business Summit a été organisée par le Medef, à Paris en 2015.

Dans la continuité de cet événement de haut niveau, la CGEM a organisé sa 2^{ème} édition à Marrakech, le 16 novembre 2016.

Cet événement a vu la participation de plus de 500 organisations représentant la diversité de la communauté mondiale des entreprises, d'intervenants et experts internationaux, de membres de gouvernements et de chefs d'entreprises.

A l'issue de ce sommet, une déclaration commune « Déclaration de Marrakech » a été signée par 45 patronats dont ceux réunis à Paris, en plus de plusieurs autres patronats africains et du Moyen-Orient.

Cette déclaration est issue de plusieurs échanges et concertations qui ont eu lieu tout au long de l'année.

HIGH LEVEL BUSINESS SUMMIT ON CLIMATE CHANGE

CGEM
ORGANISATEUR



DATE	: 16 novembre 2016
LIEU	: Marrakech
CIBLE	: Internationale
NOMBRE DE PARTICIPANTS	: +500

L'ÉVÉNEMENT EN QUELQUES MOTS

Le High Level Business Summit on Climate Change était l'évènement phare de la communauté du business mondiale.

Ce sommet a associé les présidents de patronats internationaux accompagnés de chefs d'entreprises afin de leur permettre d'échanger avec leurs homologues d'autres pays et notamment marocains, dans différents secteurs se rapportant au climat.

A l'issue de cette rencontre, une déclaration commune « Déclaration de Marrakech » a été signée par les partronats mobilisés par la CGEM.





DÉCLARATION DE MARRAKECH ET RÉSEAU MBA FOR CLIMATE

Signature de la Déclaration de Marrakech

Un conseil des patronats réunissant 34 représentants de patronats internationaux et 3 associations régionales, a été organisé par la CGEM, le 16 novembre 2016 et présidé par Mme Bensalah Chaqroun, Présidente de la CGEM pour entériner la Déclaration de Marrakech.

Cette déclaration commune a été adoptée et adressée aux instances nationales et internationales concernées, et en particulier aux négociateurs de la COP22. Elle a été signée par 45 patronats internationaux lors du High Level Business Summit for Climate Change organisé le même jour.

La Déclaration de Marrakech indique clairement la volonté du secteur privé d'intégrer les considérations climatiques dans la planification des entreprises et leurs activités conformément aux termes de l'Accord de Paris.

La déclaration insiste en particulier sur :

- Le besoin et l'urgence de mettre en œuvre les engagements définis dans l'Accord de Paris et de les renforcer ;
- La volonté du secteur privé de soutenir les gouvernements pour la mise en œuvre de leurs Contributions Déterminées au niveau National ;
- La nécessité de créer un cadre d'échange et de suivi de ces initiatives associant les secteurs public et privé ;
- Le besoin de donner un grand soutien pour la mise en œuvre de politiques climatiques fortes d'adaptation dans les pays les plus vulnérables ;
- La nécessité de mobiliser différentes formes d'investissements et de financements climatiques publics et privés pour relever ce défi. Ceci est vital pour les pays en développement ;
- La nécessité d'une Coopération et d'une diffusion des technologies climat Nord-Sud et Sud-Sud ;
- L'urgence d'aider les Pays en développement à renforcer leur capacité nationale en matière de Changement Climatique ;
- La nécessité de mettre en place des approches transparentes pour le suivi des différents engagements qui seront pris dans cette implémentation de l'Accord de Paris.

CRÉATION DU RÉSEAU MBA 4 CLIMATE

Les associations patronales présentes au Conseil des Patronats ont aussi créé un Réseau de patronats intitulé Marrakech Business Action For Climate - MBA 4 Climate (Action Entreprises de Marrakech pour le Climat).

Ce réseau a pour objectif de créer une synergie et des échanges permanents entre secteurs privés dans le but de réussir leurs engagements à :

- Accompagner les gouvernements et tous les autres acteurs dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris ;
- Promouvoir l'émergence d'une nouvelle économie à bas carbone et résiliente au Changement Climatique ;
- Les participants ont invité la CGEM à mettre en place ce réseau MBA 4 Climate avec l'appui de BizMEF ;
- Ce réseau reste ouvert à tous les autres patronats non présents lors de cette réunion.



PATRONATS SIGNATAIRES DE LA DÉCLARATION DE MARRAKECH *

PAYS	PATRONAT SIGNATAIRE
ALGERIE	CGEA
ALGERIE	CAP
ALGERIE	FORUM DES CHEFS D'ENTREPRISES (FCE)
ALLEMAGNE	FEDERATION OF GERMAN INDUSTRIES (BDI)
ARABIE SAOUDITE	COUNCIL OF SAUDI CHAMBERS
BRESIL	ARABBRAZILIAN CHAMBER OF COMMERCE
BRÉSIL	CNI
BURKINA FASO	CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT BURKINABE (CNPB)
CANADA	THE CANADIAN CHAMBER OF COMMERCE
CONGO	UNICONGO
CONGO RDC	FEDERATION DES ENTREPRISES DU CONGO
COTE D'IVOIRE	CGECI
DANEMARK	DANISH INDUSTRY
DJIBOUTI	CONFEDERATION NATIONALE DES EMPLOYEURS DE DJIBOUTI - CNED
ESPAGNE	CEOE
Etats-Unis	US CHAMBER OF COMMERCE
Etats-Unis	USCIB
FRANCE	MEDEF
FRANCE	BIAC
GABON	CONFEDERATION DU PATRONAT GABONAIS (CPG)
GHANA	ASSOCIATION DES PATRONS DU GHANA (GEA)
GUINEE	CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT GUINÉEN
INDE	THE CONFEDERATION OF INDIAN INDUSTRY (CII)

* Pays signataires présentés par ordre alphabétique

PATRONATS SIGNATAIRES DE LA DÉCLARATION DE MARRAKECH *

PAYS	PATRONAT SIGNATAIRE
ITALIE	CONFINDUSTRIA
JAPON	KEIDANREN
JORDANIE	CHAMBRE D'INDUSTRIE DE JORDANIE (JCI)
KENYA	KENYA PRIVATE SECTOR ALLIANCE
LIBAN	ASSOCIATION DES INDUSTRIELS LIBANAIS
MADAGASCAR	GROUPEMENT DES ENTREPRISES DE MADAGASCAR
MALI	CNP MALI
MAROC	CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES DU MAROC
MAURITANIE	UNION NATIONAL DU PATRONAT MAURITANIEN (UNPM)
MEXIQUE	COPARMEX
NIGER	CNPN
OUGANDA	PRIVATE SECTOR FOUNDATION UGANDA
PORTUGAL	CIP
RWANDA	PRIVATE SECTOR FOUNDATION (PSF)
SENEGAL	CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT (CNP)
SUEDE	SVENSKT NÄRINGSLIV
TANZANIE	TANZANIA PRIVATE SECTOR FOUNDATION (TPSF)
TOGO	CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU TOGO
TUNISIE	UTICA
INTERNATIONAL	BUSINESS EUROPE
INTERNATIONAL	BUSINESS MED
INTERNATIONAL	UNION POUR LA MEDITERRANEE

* Pays signataires présentés par ordre alphabétique